

Metz, le 16 décembre 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN  
Tél : 03 87 34 33 27  
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire  
Mairie de Plappeville  
14, rue Paul Ferry  
57050 Plappeville

**OBJET** : Construction d'une résidence rue Jean Bauchez sur la commune de Plappeville  
**RÉF.** : Dossier N° 57-2021-00515 – Dossier PE – Travaux sur cours d'eau - Plappeville  
**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Construction d'une résidence rue Jean Bauchez  
Commune de PLAPPEVILLE**

Ce dossier a été déposé par : PROCESS ONE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00515 en date du 11 octobre 2021 ;
- une copie du courrier d'accord de débuter les travaux.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER